

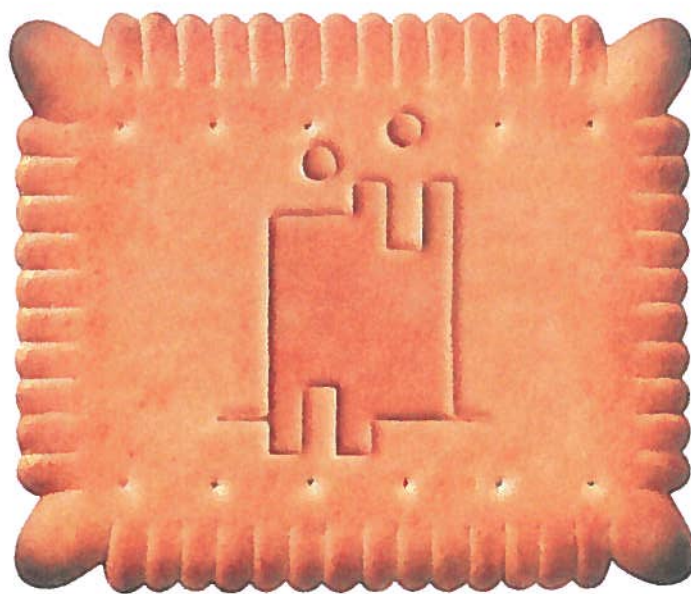
Numéro spécial

Cité du personnel

CREPA *INFOS*

Caisse de retraite du personnel des avocats et des avoués près les cours d'appel **Septembre 2011**

2011 CONVENTION
NATIONALE
des **AVOCATS**



NANTES > 19 > 22 octobre



**POUR LA PREMIERE FOIS, LA CITE DU PERSONNEL
VOUS PERMETTRA DE RENCONTRER PENDANT TROIS JOURS
LES REPRESENTANTS ET TECHNICIENS DES INSTITUTIONS**

Trois jours entiers pour répondre à toutes vos questions en matière de RETRAITE, PREVOYANCE, DEPENDANCE, ACTION SOCIALE, FORMATION, CONVENTION COLLECTIVE.

EMPLOYEURS, vous souhaitez mieux connaître vos institutions et vous informer sur les cotisations sociales, la télédéclaration, les formalités déclaratives, les actions de formation de votre personnel et leur financement ?

SALARIÉ(E)S, vous souhaitez vous informer sur vos droits en matière de retraite, prévoyance, action sociale, formation ?

RETRAITÉ (E)S, vous vous posez des questions sur le calcul et le paiement de votre pension, sur le cumul emploi-retraite, la reversion, l'action sociale... ? Venez vous informer.

Un interlocuteur sera à votre disposition Cité du Personnel stands A1 à A6

VEZ-NOUS RETROUVER AU
Village de la Profession
CONVENTION NATIONALE DES AVOCATS
Les 20 et 21 octobre de 9h30 à 19h
et le 22 octobre de 9h30 à 12h

EXPO NANTES ATLANTIQUE
Parc des expositions de la Baujoire
Hall 10 Grand Palais
44300 NANTES

Entrée Libre



Pour obtenir des réponses personnalisées, vous pouvez vous inscrire dès maintenant par courriel à : lajourneedupersonnel@crepa.fr ou bien par téléphone auprès de Pascale Chenne au 01 53 45 45 97

crepa conseil

société de courtage en assurance et en réassurance

SALARIÉ(E)S, RETRAITÉ(E)S, FAMILLES :

Avec CREPA CONSEIL, profitez de solutions d'assurance sélectionnées pour vous auprès des compagnies les plus reconnues :

Complémentaire santé, Epargne Retraite, Dépendance, Obsèques

ZOOM sur l'une de nos formules SANTÉ :

- Honoraires chirurgicaux : 100% des frais réels
- Remboursement des vignettes orange
- Chambre particulière : 150 € / jour
- Prothèses dentaires : 500%
- Verres + Monture : 1150 € par an et par bénéficiaire

IMPORTANT

Votre mutuelle complémentaire arrive à échéance le 31/12/2011 ?

Pour bénéficier des services et prestations de SEREO SANTE dès le 1^{er} janvier 2012, n'oubliez pas de résilier votre contrat actuel avant le 31 octobre 2011

Contactez-nous :

CREPA CONSEIL
80, rue Saint-Lazare
75009 Paris
Tél. 01 53 45 46 42
info@crepaconseil.fr



CREPA CONSEIL c'est aussi :

De la retraite complémentaire, de la prévoyance,
des frais de santé avec SEREO MUTUELLE, et tous
les avantages du dispositif Madelin.

Retrouvez-nous à Nantes à la Convention Nationale
des Avocats, stand N°47.



ENTRETIENS
INDIVIDUELS SANS
RENDEZ-VOUS
ET DEVIS IMMÉDIATS

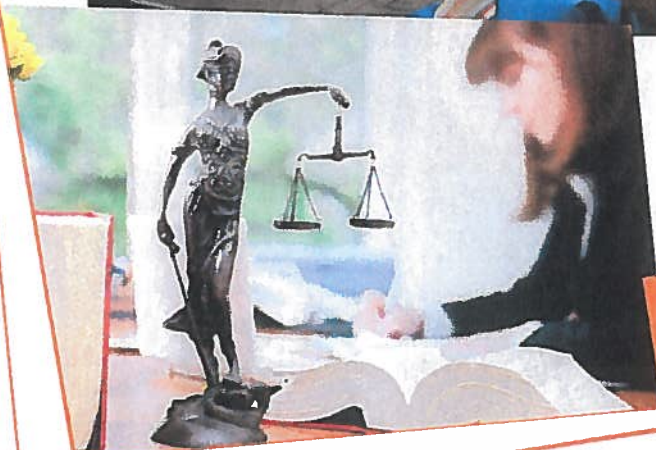


Une grande tombola
sera organisée sur notre
stand avec un Ipad® et de
nombreux lots à gagner !



Bon à savoir :

- > Les contrats retraite Madelin sont transférables.
- > Vous pouvez détenir plusieurs contrats Retraite Madelin.
- > Vous êtes libre de verser jusqu'à 10 fois la cotisation annuelle minimum fixée.



Contactez-nous :

CREPA CONSEIL
80, rue Saint-Lazare
75009 Paris
Tél. 01 53 45 46 42
info@crepaconseil.fr